

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue au 1455 Route Ducharme le quatorzième jour du mois de août deux mil neuf (14/08/2009) à compter de treize heures trente (13 :30) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Nathalie Lecomte
M. Marcel Savard

M. Marcel Bérubé

Sont absents : M. Robert Tessier

M. Sébastien Doucet
Mme Line Mongrain

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Claude Dumont maire
M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Claude Dumont et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Déneigement
2. Offre de services révisés de Roy Vézina – Camping Mékinac /Assainissement des eaux usées
3. PRECO – Programme Renouvellement Conduite Eau Potable/Usées
4. Demande au MDDEP – Construction bornes sèches
5. Autorisation à l'inspecteur en bâtiment

Résolution 2009-08-182 Déneigement

Attendu le devis sommaire pour le déneigement;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marcel Bérubé

APPUYÉ PAR M. Marcel Savard

ET IL EST RÉSOLU d'inviter les entreprises suivantes à soumissionner:

Les Foresteries S.N. Doucet Inc.
Les Machineries Jeannot Brousseau Ltée
Entreprise Ghislain Mongrain Inc.
Entreprise Lévis Rioux.

-Adoptée-

Résolution 2009-08-183

Offre de services révisés de Roy Vézina –
Camping Mékinac /Assainissement des eaux
usées

Attendu l'offre de services révisés de Roy Vézina Associés, en date du 16 mai 2009, au montant de 19 220 \$ concernant l'Assainissement des eaux usées au Camping Mékinac;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marcel Bérubé

APPUYÉ PAR M. Marcel Savard

ET IL EST RÉSOLU ce qui suit :

- d'accepter l'offre de services de Roy Vézina Associés concernant le projet d'Assainissement des eaux usées au Camping Mékinac tel que présentée le 16 mai 2009;
- d'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'offre de services au montant de 19 220 \$ taxes en sus.

-Adoptée-

Résolution 2009-08-184

PRECO – Programme Renouvellement Conduite
Eau Potable/Usées

Attendu le programme de subvention du renouvellement des conduites (PRECO);
Attendu la liste, du 06 août 2009, des points pour discussion préparer par Paul Roy de Roy Vézina Associés;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marcel Bérubé
APPUYÉ PAR Mme Nathalie Lecomte
ET IL EST RÉSOLU de mandater Roy Vézina Associés à l'évaluation de nos besoins, tant au niveau de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales afin que soit préparé un projet de demande de subvention dans le cadre du PRECO.

-Adoptée-

Résolution 2009-08-185 Demande au MDDEP- Construction bornes sèches

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Lecomte
APPUYÉ PAR M. Marcel Bérubé
ET IL EST RÉSOLU d'autoriser une demande au MDDEP afin de construire deux (2) bornes sèches.

-Adoptée-

Résolution 2009-08-186 Autorisation à l'inspecteur en bâtiment et environnement

Attendu tous les articles des règlements d'urbanisme de la Municipalité concernant les contraventions, sanctions, amendes et recours;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Lecomte
APPUYÉ PAR M. Marcel Savard
ET IL EST RÉSOLU d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement à délivrer les constats d'infractions pour et au nom de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac contre tout contrevenant aux dispositions des règlements d'urbanisme de la Municipalité.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Marcel Bérubé, appuyée par Mme Nathalie Lecomte. Il est 14 :12 heures.

Claude Dumont
Maire

Robert Jourdain
secrétaire-trésorier